



Fête de la Raison à Notre-Dame de Paris - 20 novembre 1793



Mascarade anti-religieuse en l'an II.

RELIGION ET REVOLUTION

par Gérard CHOLVY (*)

Un terrain miné, dont l'étude continue de susciter, légitimement les passions : voir le n° 233 des Annales historiques de la Révolution Française consacré à la Déchristianisation de l'An II, juillet-septembre 1978. Depuis les origines, il est vrai, l'histoire de la Révolution Française, et plus encore dans ses rapports avec la religion, est une histoire polémique. La froideur scientifique lui convient mal. Le XIX^e siècle, fut le siècle de l'Histoire. Oui, certes, et de l'Histoire mise au service des causes du présent. Il s'est constitué deux séries parallèles - au moins deux - de ce qu'il faut appeler par son nom : une histoire édifiante. On s'est trop accoutumé à ne ranger dans cette rubrique que les publications issues du traditionnalisme catholique. Les ambitions positivistes - les naïvetés aussi ? - de la fin du XIX^e siècle ont pu donner le change sur l'histoire universitaire, alors opposée aux analyses tronquées d'une histoire académique et cléricale. Cependant, force est de constater que l'historiographie universitaire - qui faisait fonction d'historiographie officielle - n'est pas à l'abri de tout pré-supposé. Pour un Seignobos, pour un Mathiez ou un Aulard, la science historique est aussi au service d'une idéologie. Et, l'affrontement tournant alors autour de la place de l'Eglise dans la société, nul doute que l'engagement de ces historiens n'ait été aussi utilisé comme machine de guerre contre l'Eglise, sinon contre le christianisme lui-même, plus près de nous chez d'autres représentants de cette école historique.

Nul doute aussi que l'historiographie républicaine ne se soit efforcée de minimiser l'existence d'une résistance authentiquement populaire à la persécution religieuse sous la Révolution Française - cf. André Latreille, l'Eglise catholique et la Révolution Française, p. 177 - Le sens de l'histoire condamnait des "esprits bornés" "fanatiques" "gros-siers" et "superstitieux" - ces qualificatifs, qui, sous la plume des Lumières vous qualifie et vous disqualifie le paysan, la populace, le Breton ou le Provençal ... - individu soumis à l'intolérance des prêtres ou l'influence malfaisante des nobles. Voire ...

Qui parle pour le peuple dans les archives qu'utilisent les historiens de la Révolution ? Et nous poserons le problème des sources, de leurs silences, de leurs limites ?

De quoi parle-t-on lorsqu'on emploie le grand mot de "déchristianisation" ? Et nous aimerions mettre en garde contre des amalgames rapides et quelquefois tout en surface. Que cherchons-nous ? Saisir un instantané de la lutte anticléricale - il a son intérêt - ou les attitudes religieuses, réelles, profondes des populations ?

De qui est-il question et que savons-nous des attitudes dans la longue durée ? Et nous évoquerons la diversité des situations régionales et l'intérêt d'une analyse approfondie portant sur une succession de générations.

--

(*) Professeur à l'Université Paul Valéry de Montpellier

A lire certains travaux on est sérieusement amené à se poser la question des sources accessibles à l'historien de cette période. Les dépôts des archives publiques, nationales, départementales, communales - suffisent-ils à nous renseigner ? Le peuple s'exprime-t-il et directement ? Non, nous le savons bien, pour la généralité des cas, et plus encore dans les régions où il manque de la maîtrise de la langue savante. Ne convient-il pas alors de prendre quelque distance vis à vis du discours officiel des représentants des Lumières ? Présidents ou secrétaires de Clubs et de Sociétés populaires, représentants en mission ? Où se trouve le contre-poids ? Peut-on reprendre sans sourciller, sans l'affecter au moins de guillemets, la litanie qui parcourt la France sous la plume des comptables de l'évènement dénonçant le "fanatisme" et la "superstition" ? Un quart de siècle de fréquentation des archives publiques nous ont convaincu que celui qui s'en tient là, n'a, le plus souvent qu'une version des faits. Qu'il se laisse insidieusement entraîné à faire plus ou moins sienne la version dominante, en somme, devient le prisonnier d'une culture savante, qui, le plus souvent, est la seule à exprimer ses réactions (et celles des autres ...) face à l'évènement. Pour ce qui est du religieux sous la Révolution, il nous paraît d'une absolue nécessité de tâcher d'élargir nos sources d'information. Mais, il faut en convenir, les difficultés ne manquent pas.

C'est certainement une erreur de rejeter en bloc toute l'historiographie contre-révolutionnaire et hagiographique (dans le sens du traditionalisme catholique). On en sait les limites : elles portent en particulier sur la condamnation sans appel - il y a cependant des nuances et des exceptions - du schisme constitutionnel et de ses partisans. Les études de Bernard Plongeron font justice de ces imputations qui n'attribuaient le serment qu'à l'intérêt, l'abdication qu'à la peur, l'achat d'un Bien national qu'à la cupidité. Il n'en reste pas moins, qu'avec les méthodes de prudence qui conviennent à l'analyse de n'importe quelle source, il est utile de reprendre cette vulgate catholique qui donna ses principaux fruits entre 1870 et 1930. Consultation opportune pensons-nous, lorsque nous avons à faire à un érudit local, clerc ou laïc. Il arrive souvent en effet qu'il ait pu bénéficier de l'apport de traditions écrites ou orales précieuses parce qu'uniques. "Légende pieuse" dira-t-on ? C'est possible, ce n'est pas certain. Menée "sans oeillères ni préjugés" cette enquête permet de glaner tout un ensemble de faits qui ne sont pas uniquement les produits du discours édifiant du XIX^e siècle. J'attire en particulier l'attention sur une source qui pourrait être l'objet d'un traitement à grande échelle appuyé sur les meilleures méthodes de l'analyse du contenu, les Vies de prêtres, religieux et religieuses du XIX^e siècle. Quel diocèse qui n'en compte une bonne douzaine ? Les chapitres consacrés à l'enfance et à l'adolescence sont précieux pour notre propos, d'autant que l'origine sociale des intéressés est alors, dans une écrasante majorité, populaire. Ira-t-on jusqu'à dénier tout intérêt à ce que nous pouvons savoir de l'éducation et de l'environnement culturel d'un Jean-Marie Vianney en pleine période révolutionnaire ? Or les Jean-Marie Vianney sont légion. Oubliera-t-on que nombre de ces chanoines érudits de la fin du XIX^e siècle étaient loin de méconnaître les méthodes de l'histoire positiviste. Qu'ils apportent des textes. Je pense aussi que l'intérêt serait grand de consulter les mémoires et journaux personnels tenus par des prêtres, en particulier des réfractaires restés sur place. Pour donner un exemple, le Journal de l'abbé Pialat, prêtre réfractaire d'Alais, est un document tout à fait remarquable pour l'étude des mentalités, vue du côté opposé aux sources officielles. Il fut publié en 1899 par un abbé Sarran, prêtre du diocèse de Nîmes, l'Abbé Pialat, confesseur de la foi dans les Cévennes à l'épo-

que de la Révolution ... mais la consultation du manuscrit montre que lors de l'impression, des corrections "dans le bon sens" ont été apportées : ainsi "J'entre chez Valette protestant. Je prie son épouse de me donner quelque chose en payant" est modifié par Sarran qui supprime "en payant" etc ...

Autre type de documents auxquels il est peu fait appel : les procès de béatifications ou de canonisations (tous n'ont pas abouti) instruits dans les diocèses et conservés dans les Officialités diocésaine : à cette occasion, une collecte exhaustive a été faite qui en appelle à l'écrit et à l'oral (dépositions de témoins) : la critique sera vigilante, mais gageons que le résultat n'en sera pas nul. Il importe de même de connaître ce qui subsiste dans les archives (et bibliothèques) des évêchés et des séminaires ; dans les Archives du Vatican ; sans doute aussi dans certaines familles. Ces documents n'étaient naguère communiqués qu'à ceux qui montraient patte blanche. Mais les temps ont changé et le danger le plus redoutable qui existe aujourd'hui, serait qu'en maints endroits - le passé religieux étant devenu le "rendez-vous de toutes les haines" (Pierre Chaunu) - des clercs icoloclastes ne condamnent à la destruction des documents considérés comme sans intérêt pour la défense des causes du présent. MM. les Archivistes départementaux ont un rôle considérable à jouer dans la mise en lieu sûr de certaines archives menacées (exemple par la fermeture des séminaires).

Quant à l'enquête orale proprement dite, conduite avec les méthodes d'un Philippe Joutard dans les Cévennes, elle peut encore, en des sites comparables, aboutir à des découvertes intéressantes. Elle donne au moins une image, sinon toujours du vécu réel, du moins du passé reconstitué dont ont vécu des générations de croyants, cléricaux ou non, là où le brassage des hommes n'a pas érodé les souvenirs des communautés : sait-on que pour les habitants des Foncines et de Chapelle-des-Bois (Doubs), le souvenir c'est "le Creu Maldru", là où se cachaient les réfractaires sous la Terreur (P. Doudier, Villages comtois sous la Révolution et l'Empire Dôle, 1975).

Restent les problèmes liés à la lecture des sources provenant des archives publiques et au choix des tests qui, par un traitement massif, seraient susceptibles de révéler les attitudes face à la religion. Des controverses récentes montrent qu'ici aussi rien n'est simple. Le serment constitutionnel ? Oui, pour une approche globale, mais elle fut faite par Ph. Sagnac en 1906 et il faut aller bien au-delà. Seule une enquête collective nominative et par département, reconstituant les prises de position successive de chaque prêtre (y compris ceux qui n'étaient pas fonctionnaires publics au moment du premier serment) permettrait de faire enfin la vraie lumière. Le problème des réfractaires fausse tout en certains endroits. Pour l'Hérault, Sagnac donne 58 % de réfractaires pour un total de 585 prêtres. J'arrive à 66,5 % pour 855 cas incluant des non-assujettis en 1791 ; compte non tenu des 115 rétractants (sur 286 assermentés) comptabilisés au moment du Concordat. Sur un total de 855 prêtres dont sont connues les attitudes successives, 92 sont morts hors de la communion de l'Eglise et, en 1803, 79 sont "constitutionnels persévérants", donc hors de la communion de l'évêque (il y a en plus 8 "Purs") : un certain nombre seront réconciliés par la suite. La géographie du premier serment par diocèse (cinq dans le cas héraultais ... mais c'est surtout un problème spécifique au Midi) est souvent des plus intéressants à établir.

Le test des abdicataires me paraît beaucoup moins sûr, partout où le renouvellement du clergé a été important, c'est-à-dire partout où les réfractaires ont été nombreux : là où il y eut appel massif à des prêtres étrangers au département. Faire dépendre l'abdication de tels prêtres de la mentalité dominante de la région ... une région dont ils ne sont pas, paraît imprudent. Une évidence pour le département du Gard par exemple. On ne peut minimiser également les pressions qui furent exercées en faveur de l'abdication (et leur intensité a été très inégale) : dès l'An III, à Marseille, ne vit-on pas 40 % des abdicataires reprendre leurs fonctions ?

Les adresses déchristianisatrices envoyées à la Convention ? L'analyse qui en a été faite par Philippe Goujard pour un groupe de département de l'Ouest - Sur la déchristianisation dans l'Ouest, la leçon des Adresses de la Convention, A.H.R.F. n° 233, 1978 - avec toute une gamme de départements allant des prolixes, comme l'Oise ou l'Eure aux réticents comme la Manche, montre, qu'avec prudence, et compte tenu de la connaissance des auteurs, on en obtient des résultats intéressants : dans le Nord-Ouest, le mouvement déchristianisateur "fut un phénomène largement guidé, il se limita dans la majorité des cas à une application officielle". On ne saurait ignorer en effet le caractère souvent stéréotypé des textes envoyés.

C'est la recherche de tous les signes convergents qui, du moins au niveau de la monographie, permettra une meilleure approche : rues débaptisées, nom et prénoms républicains, baptêmes civiques, laïcisation de l'enseignement (sa portée pratique), destruction ou enlèvement des signes extérieurs du culte, dépouillement des églises, gestes ou cérémonies iconoclastes, inscription à l'entrée des cimetières ; respect du calendrier républicain, du repos du décadi ; fêtes et cultes révolutionnaires - cf. J. Bernet, les origines de la déchristianisation dans le district de Compiègne, A.H.R.F. cit supra.

Pour autant, le caractère "populaire" de ces manifestations ne sera pas toujours évident. Moins encore approchera-t-on des sentiments intérieurs. Sources privées, traditions orales, sources publiques devraient cependant contribuer à réduire la zone d'ombre, celle que constate Y.G. Paillard, fanatiques et patriotes dans le Puy de Dôme, A.H.R.F. cit supra, "la rareté des documents ne permet pas de conclure à l'ampleur de ce mouvement populaire".

Déchristianisation ou décléricalisation ? Le plus souvent croyant rencontrer l'opposition à la religion, on se contente de prendre la mesure de l'opposition au prêtre, et, de celle-ci, on passe aisément à la contestation de la première. Or on oublie trop que "l'anticléricalisme" est "naturel" à toute communauté dès lors que se constitue une catégorie de "séparés" comme le sont les prêtres du XVIIIème siècle. Mais cet anticléricalisme peut se borner aux plaisanteries traditionnelles. Il peut aussi, et les raisons ne manquent pas pour cela à la fin de l'Ancien Régime, se muer en une hostilité farouche, dont, remarquons le toutefois au passage, les Cahiers de doléances sont absents en ce qui concerne les curés et vicaires de paroisses. Des distinctions s'imposent qui ne sont pas toujours faites.

Dans une étude sur la déchristianisation de l'An II, essai d'interprétation, A.H.R.F. cit. supra, Serge Bianchi s'attache à réfuter l'affirmation de Jaurès "Le peuple est absent des journées décisives ; la déchristianisation a été suscitée par des hommes qui lui étaient étrangers" (Hist. Soc. de la Rev. Fr. t 1. p. 333) et d'avancer avec Richard Cobb, que "la déchristianisation dans sa forme de violence primitive est une manifestation de la mentalité populaire" (Les Armées révolutionnaires 1963, t. 2, p. 634) "l'iconoclasme est populaire dans le monde de la boutique et de l'artisanat" (p. 648) ... oui sans doute. "Boutique et artisanat" limite déjà cependant l'importance du milieu concerné. Ne conviendrait-il pas de distinguer entre celui qui donne l'impulsion - elle vient le plus souvent d'en haut - et celui qui accorde sa participation donnant plus ou moins libre cours à ses sentiments. Faut-il pour autant "dépersonnaliser l'étude de l'action des Représentants de la Convention" ? Je ne le pense pas. Qu'un Fouché se soit conformé aux aspirations de la population de Nevers, peut-être. Ce n'était sûrement pas le cas pour Borie dans le Gard, nous l'affirmons nettement, connaissant la suite des événements dans ce département, l'un de ceux où le peuple catholique - les méprises viennent de ce qu'on le confond parfois avec le peuple protestant, ici numériquement nombreux - s'est le plus opposé à la politique religieuse de la Révolution.

Aulard, Soboul, ont vu dans les cultes révolutionnaires une preuve supplémentaire de la religiosité des masses, une manifestation de permanence spirituelle. Le succès de ces cultes constituerait donc un test ambigu, ce que réfute S. Bianchi. Mais son argumentation paraît bien faible. Il part des taux médiocres de messalisants et pascalisants à Paris et dans les campagnes proches pour conclure de manière abrupte : "Dès lors on ne voit pas à quel besoin religieux (sic) les cultes révolutionnaires pourraient répondre pour ces couches non concernées par le christianisme". C'est faire trop de cas des indices de la pratique religieuse régulière. C'est méconnaître toute une dimension de la religion populaire (entre autre) qui, coulée dans un moule chrétien, reste et restera largement autonome. Autonome tout d'abord vis à vis de cet intermédiaire entre l'homme et le sacré qu'est le prêtre. Jeanne Ferté, Louis Pérouas, les enquêtes menées sous la direction d'A. Dupront - (D. Julia, R. Sauzet ..), Christiane Marcilhacy, Alain Corbin, George Sand ... ont montré pour diverses époques combien les populations peu cléricales du Bassin Parisien, du Centre ou du Limousin étaient attachées au culte des saints, aux pèlerinages et à maintes pratiques privées que le clergé voyait d'un oeil peu favorable, mais qui, constituent néanmoins un aspect fondamental de la religiosité de certaines régions. En Italie ou en Espagne du Sud aussi, au XXème siècle (1950-60) il y a peu de pascalisants et l'assistance à la messe est minoritaire : dira-t-on pour autant que ces populations n'ont aucun besoin religieux ? Il faut voir la religion autrement qu'encadrée par le clergé, ce qui en demeurant est la vision traditionnelle chère à la plupart des prêtres français du XIXème siècle. Se défier du discours clérical sur les masses, surtout lorsque, influencé par le courant des Lumières et renforcé par le rigorisme gallican, il ne voit lui aussi que "superstitions" dans la pratique quotidienne des fidèles. Des "idolâtres baptisés" disaient certains de leurs ouailles ... Eh bien ! le paganisme sous-jacent au christianisme colle plus peut-être à la peau. Au demeurant encore, toute une tradition populaire d'anticléricalisme, que l'on peut suivre au XVIIème siècle aux poilus de 14-18 s'accompagne d'une référence explicite à un christianisme pur que les prêtres sont accusés d'avoir trahi.

Il convient donc de distinguer avec soin les différents paliers de la déchristianisation et de ne pas conclure trop vite à l'absence de "besoins religieux" : n'est-ce pas une vue d'intellectuel du XXème siècle ?

--

De qui est-il question ? Lorsqu'Albert Soboul écrit que "l'hostilité à la religion et au clergé constituait sans conteste un des traits de la mentalité populaire", il a raison puisqu'il traite des Sans-Culottes parisiens de l'An II, ce qui définit tout à la fois un lieu et un milieu. Il ne faut pas en tirer plus que n'en prétend l'auteur et élargir à toute la France une remarque précise et bornée à Paris. Paris et le Bassin Parisien ne font pas toute la France. Il conviendrait aussi de mieux connaître les sentiments de la moitié du genre humain, je veux dire des femmes ? Nul doute que dans un vaste rayon géographique comprenant en gros le Bassin Parisien, le Centre aussi, un anticléricalisme masculin, à tout le moins une certaine indifférence (non religieuse mais vis à vis de l'Eglise-Institution) n'ait dominé. On ne peut cependant faire l'économie d'une analyse précise de la composition sociale des Sociétés populaires et méconnaître un fait social connu à savoir que l'intransigeance des minorités est le plus souvent à la mesure d'un recrutement limité ; un fait psychologique : dans une assemblée dominant ceux qui ont la maîtrise du verbe ...

J'ai souhaité une étude en profondeur des zones de résistances populaires à la persécution religieuse, puisqu'une telle étude de synthèse n'a pas été sérieusement entreprise. En préciser d'abord les contours géographiques qui ne sont pas limités aux pays blancs où se réalise la conjonction des oppositions religieuses et politiques. Michel Lagrée le montre bien dans ses recherches sur Le diocèse de Rennes 1815-1848, Paris, Klincksieck, 1977 : il y a un christianisme bleu (une fraction du diocèse) qui est loin de convenir à la majorité des prêtres, mais n'en est pas moins réel et fervent. Divers facteurs externes ont favorisé la résistance, à commencer par la topographie ; sûrement aussi la barrière linguistique (Flandres, Alsace, Pays Basque, Midi, la situation est plus complexe en Bretagne) et l'absence ou la faiblesse des minorités bourgeoises. Il convient aussi de tenir compte des traditions de résistance : ainsi dans l'arc de cercle qui va de la Loire (le département) au Tarn, chez les catholiques une tradition d'opposition à la Réforme, laquelle a entretenu les ferveurs populaires, au moins d'une façon générale.

Les formes de cette résistance sont multiples : la force d'inertie - l'arme la plus efficace des ruraux - associée à la complicité générale des populations (municipalités, gardes nationales, hommes, femmes) ; refus de "l'intrus" ; défense, plus générale, des rites et des croyances traditionnels : résistance à enlever les signes extérieurs du culte, refus du décadi, échec des cultes révolutionnaires. Il importe de percer, quand on le peut, les obscurités qui entourent le culte caché : rôle dévolu à la famille (il était traditionnel) dans la transmission des croyances et de certaines pratiques, telles que la prière en commun, l'invocation des saints, la lecture collective d'ouvrages de piété et la Vie des saints. On est mieux renseigné sur les messes clandestines mais il faudrait connaître la fréquence, la composition et l'importance des rassemblements ; la demande de sacrements, la célébration des grandes fêtes de l'année liturgique.

Il serait très utile de savoir quelle est la part d'initiative des laïcs lors des réunions de prières sans prêtre et la catéchèse conduisant à la première communion.

Du culte caché, certains passent à la résistance ouverte : asile à un réfractaire (très nombreuses références sur ce point), évasions favorisées (avec les ruses utilisées), entente collective pour cacher un fugitif. A ce sujet la liaison avec le refus de la conscription gagnerait à être faite, l'un soutenant l'autre ? Etude détaillée des condamnations pour "faits de religion" (sexes, âges, professions).

Autre forme de résistance, la fronde des interdits visant les signes extérieurs du culte : croix blanchies à neuf sur les maisons, port ostensible de croix et médailles, sonneries de cloches, reconstitution de confréries (les Pénitents ont un aspect très important de la religiosité méridionale ...), pèlerinages ...

Signe non équivoque, nous semble-t-il, des attentes religieuses, l'impatience à rétablir le culte public. Elle peut aussi bien concerner les partisans de l'église constitutionnelle que leurs ennemis réfractaires. Ouverture des églises, contrainte exercée sur le clergé pour qu'il y célèbre la messe, défilés de confréries, processions. Rôle des instituteurs et des familles dans la reprise des anciens usages pédagogique-religieux. Rachats d'églises ou de chapelles à l'initiative de sociétés constituées dans ce but ou de particuliers (origine populaire ou non ?). L'attitude vis à vis des acquéreurs de Biens nationaux présente un caractère beaucoup plus ambigü, elle n'est pas à négliger cependant.

Au XIXème siècle, voire jusqu'au milieu du XXème siècle, le souvenir des engagements contractés lors de la Révolution, qu'il s'agisse d'une région, d'un village ou d'un quartier urbain, d'une famille, est souvent resté très vivant. Certains n'ont pu oublier leur attitude ni surtout la faire oublier. Des permanences étonnantes traversent les générations. En Languedoc, tel engagement politique à droite remonte aux Blancs. Tel autre, M.R.P. à la Libération, trahit une origine Bleue : l'achat d'un bien national par l'arrière grand-mère, il range dans un parti en 1815. Prend successivement la forme du libéralisme voltairien ; en 1852 du bonapartisme s'accompagnant d'une adhésion au catholicisme libéral puis, avec l'éducation secondaire dans les collèges religieux, passage à un républicanisme de ralliés qui, par l'adhésion au catholicisme social, rejoint finalement la démocratie chrétienne. Profil de notables certes.

Les circonstances de certaines morts sous la Révolution, les "exploits" de tel ou tel "brigand" ont frappé les imaginations populaires, et, de veillées en veillées, se sont conservées jusqu'à nos jours (cf. : Enquête ethnologique sur l'Aubrac 1963-1974). Des faits attribués à une intervention surnaturelle donnent quelquefois plus de force au souvenir. On n'oubliera pas le rôle privilégié des femmes dans la transmission orale. Des exemples de cultes spontanés se rencontrent, tel celui du Père Rouville à Privas (Ardèche) toujours vivace en 1943.

Cette résistance populaire, avec les répressions qu'elle provoque, les séquelles qu'elle entraîne, est à l'origine des deux Frances politiques du XIXème siècle. A chaque tournant important de l'histoire nationale, de 1815 à 1845, on les retrouve. C'est pourquoi l'un des champs de l'histoire des mentalités doit s'appliquer à cette analyse des conséquences de la Révolution française. Il n'est pas indifférent qu'ici on ait caché un réfractaire ; que là l'engagement en faveur de la Révolution ait été, au contraire, marqué par des interventions en sens opposé : "Mange oreilles de curés" est le surnom donné aux habitants de tel bourg languedocien où cinq réfractaires de passage furent massacrés. Ainsi se sont constituées ou seulement fortifiées des aires de sensibilité différente. La connaissance exacte des faits survenue tout au long du XIXème siècle doit d'ailleurs aider à interpréter plus justement les faits survenus durant la Révolution.

Gérard CHOLVY
 Université Paul Valéry Montpellier III
 34032 Montpellier Cédex

LES ANNALES HISTORIQUES COMPIEGNOISES

modernes et contemporaines

- N° 1 et 2 : 10 F (éd. ronéotypée) épuisés
 N° 3-4 : spécial ROUSSEAU-VOLTAIRE (juin-octobre 78)
 98 p. impr. offset - 15 F
 N° 5 : Le peuple et le pain 1792-93 (janvier 79)
 87 p. impr. offset - 12 F
 N° 6 : Compiègne dans l'entre deux-guerres (avril 79)
 87 p. impr. offset - 12 F

Des exemplaires sont encore disponibles pour ces trois derniers N° s, que l'on peut se procurer en écrivant au siège de la Société : 82bis, rue de Paris - 60200 COMPIEGNE (Tél.(4) 420.26.52)

- N° 8 : La forêt de Compiègne dans l'histoire
 (à paraître en octobre 1979)